

# Compte rendu de la réunion du Conseil Municipal du 8 décembre 2014

Etaients présents : Alain LIENARD, Maire  
Patrick CHARPENTIER, Michel SAINT-MARTIN, Grégory BELAZIZ, Jacques DECOURTRAY, Adjoint  
Sandrine BRISON, Virginie GILLARD, Denise PENIN, conseillères municipales  
François CASTEL, Frédéric DEBRUX, Michel DEMARQUET,  
Nicolas MONVOISIN, Pierre PERON, conseillers municipaux

Etait absente et excusée : Stéphanie BARRE

Civilités : remerciements de la famille BRISON pour décès de M BRISON, remerciements de la famille OSIKA  
Approbation du compte-rendu du dernier conseil municipal.

Signature des délibérations prises lors de la réunion du 22 septembre.

Le Maire a rendu compte :

- \* de l'arrêté de nomination de Virginie GILLARD en tant que conseillère déléguée à la médiathèque, à compter du 1<sup>o</sup> novembre, avec indemnité de 3%.
- \* du courrier de Madame Sylvie PHILIPPE renonçant, pour raison de santé, à sa fonction de conseillère municipale, à compter du 6 novembre.
- \* de la dissolution du comité des fêtes en date du 13 novembre.

## 1. Délibérations proposées

AL

Affectation des résultats : virement de **239 230,46 €** en recettes d'investissements, compte 1068

Fonds de concours Chemin du Faulx : **122 120. 42 €**

Durée des immobilisations afférentes aux études (5 ans), au Fonds de Concours (15 ans)

Subvention "Canailoux" pour animation musicale du repas des aînés

**Unanimité pour ces quatre délibérations**

## 2. Accessibilité

AL

Le Maire a informé les conseillers du contenu du décret du 5 novembre 2014 instaurant L'ad'AP (l'agenda d'accessibilité programmée) pour la mise en accessibilité des bâtiments communaux, et de la nécessité qu'il soit présenté *avant le 27 septembre 2015*. Il a cependant ajouté que le formulaire CERFA afférent n'était pas encore paru. Le conseil général va être "relancé" pour qu'un bureau d'étude soit choisi afin d'établir le diagnostic ce qui permettrait de hiérarchiser et de programmer les dépenses relatives à l'accessibilité, sur les 3 années à venir. Quant à l'accessibilité "voirie", le Maire a rappelé que c'était une compétence transférée et que le PAVE listait les travaux à effectuer.

## 3. Finances

PC

### 3.1 Vote des taux d'imposition 2015

Les taux actuels ont été comparés à la moyenne des taux des 24 communes rurales de la CAMVS:

TH (VM : 12.88 < CAMVS : 14.62) - FB (VM: 15.12 > CAMVS: 14.91 ) - FNB (VM: 42.89 < CAMVS: 43.89 ) compte tenu de cette étude, le conseil municipal a décidé, à la majorité, le

**maintien des taux actuels.**

Compte tenu de la non augmentation des taux et sachant que les recettes de l'Etat diminuent d'année en année, il faudra faire le choix de baisser les dépenses.

A la demande de VG, une prochaine réunion de la commission des finances étudiera la pertinence ou non de maintenir le taux maximum de Taxe d'Aménagement soit 5%.

### **3.2 *Vote du budget fonctionnement 2015***

Conformément au DOB, le budget fonctionnement a été adopté à l'unanimité : les dépenses baissent de **3%** et s'élèvent à **306 200 €** alors que les recettes, en baisse elles aussi de **1.75%** sont prévues à hauteur de **310 000€**

### **3.3 *Perspectives Investissements***

Un tableau synoptique a présenté les recettes envisagées (sans tenir compte de l'actif au 31.12.2014 mais en incluant les amortissements du FDC sur 2013 et 2014, du FCTVA au taux de 16.404) et des dépenses d'investissement déjà connues (remboursement de l'emprunt en capital, étude accessibilité .....)

Il est demandé à la commission des travaux de prévoir un chiffrage hiérarchisé des dépenses envisageables; celles-ci seront ensuite reprises en fonction des disponibilités financières.

Le Maire a souhaité qu'on prévoie les premiers travaux d'accessibilité (10K€)

### **3.4 *Subventions aux associations***

Yankee Memory 150€\*2 pour bal et brocante

Les Canailoux 350€ pour animation repas des aînés (hors quota de 4 manifestations)

Les Canailoux : concours de belote

Sainte Aldegonde : Scrabble

## **4. *Voisins vigilants***

Réunion le 18 décembre à 17h à Audignies (JD représentera la commune) organisée par le commandant de brigade. Avant de mettre en place cette opération, nous avons besoin d'en connaître les modalités et d'en étudier les dérives possibles.

*La réunion s'est achevée à 20h15*